

(Traduction)

ÉCHANGE DE NOTES (le 12 juin 1961) ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DE LA RÉGION CANADA-ÉTATS-UNIS DE L'OTAN, AU PROGRAMME DES DEUX GOUVERNEMENTS POUR LE PARTAGE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE ET À L'OCTROI D'ASSISTANCE À CERTAINS AUTRES GOUVERNEMENTS DE L'OTAN.

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, le 12 juin 1961

N° 604

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de me référer à certains entretiens qui ont eu lieu entre les représentants du Gouvernement canadien et du Gouvernement des États-Unis afin de rechercher les moyens d'assurer la meilleure utilisation possible de certaines ressources que l'un et l'autre Gouvernements sont disposés à consacrer, conformément aux objectifs du Traité de l'Atlantique nord, à l'amélioration de la défense aérienne de la région Canada-États-Unis de l'OTAN, à l'avancement du Programme de nos deux Gouvernements pour le partage de la production de défense et à l'octroi d'assistance à certains autres Gouvernements de l'OTAN.

J'ai à vous proposer, de la part du Gouvernement des États-Unis, que les dispositions énoncées dans le Mémoire d'accord ci-annexé, lesquelles sont conformes aux accords des représentants des deux Gouvernements, régissent la prise en charge par le Gouvernement canadien de certaines stations de radar de défense sises sur le continent et dont les États-Unis avaient jusqu'à présent la charge, l'acquisition d'avions F-101B du Gouvernement des États-Unis par le Gouvernement canadien et la co-opération des deux Gouvernements à l'exécution d'un programme en vertu duquel il sera acquis des avions F-104G au Canada pour assurer une contribution canadienne d'aide mutuelle à l'OTAN et répondre aux besoins du Programme d'assistance militaire des États-Unis.

J'ai l'honneur de vous proposer par conséquent que la présente Note, votre réponse et les conditions énoncées dans le Mémoire d'accord ci-joint constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

LIVINGSTON T. MERCHANT

Pièce jointe:

Mémoire d'accord

L'Honorable

Howard C. Green

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Ottawa